

Delta Lloyd CODEIS Securities S.A. (LU)

# *Eurostoxx Privilege*

Emis par CODEIS Securities S.A.

# Introduction

- Placement d'une durée de 7 ans
- A l'échéance, possibilité de bénéficier d'une plus-value brute<sup>1</sup> égale à 150% de la hausse potentielle de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> (Price Return) et plafonnée à +65%.
- A l'échéance, droit au remboursement de minimum 75% du capital initial (hors frais<sup>2</sup>) sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de Delta Lloyd Bank S.A., de Société Générale et/ ou de l'Emetteur CODEIS Securities S.A.<sup>3</sup>. Ceci équivaut à un risque de perte sur le capital investi de maximum 25%.
- Exposition du capital à 75% en dépôt auprès de Delta Lloyd Bank S.A.

## Public cible

Cet instrument complexe s'adresse aux clients de Delta Lloyd Bank S.A. (FSMA 025573 A) qui possèdent suffisamment d'expérience et de connaissances pour comprendre les caractéristiques du produit proposé, qui disposent d'un profil d'investisseur permettant cet investissement (voir page 10) et qui acceptent un risque en capital.

## Nature de l'investissement

Delta Lloyd CODEIS Securities S.A. (LU) Eurostoxx Privilege est un instrument dérivé émis par CODEIS Securities S.A. En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'Emetteur qui s'engage à vous rembourser à l'échéance au minimum 75% et au maximum 165% du capital initial (hors taxe<sup>1</sup> et frais<sup>2</sup>) en fonction de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> (Price Return), sauf en cas de faillite ou de défaut de l'Emetteur CODEIS Securities S.A., de Société Générale ou de Delta Lloyd Bank S.A.

Afin de remplir ses obligations, CODEIS Securities S.A. effectue :

- un **dépôt** auprès de Delta Lloyd Bank S.A. en vue de permettre le remboursement de 75% du capital à l'échéance et,
- un **swap** (un contrat d'échange financier offrant le moteur de performance) auprès de Société Générale en vue de vous donner droit à :
  - la plus-value potentielle (si la performance de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> (Price Return) est positive).
  - l'éventuel remboursement de capital complémentaire (maximum 25%) aux 75% remboursés par le dépôt (si la performance de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> (Price Return) est négative mais supérieure à -25%).

En conséquence :

- En cas de faillite ou de défaut de paiement de l'Emetteur CODEIS Securities S.A., de Société Générale ou de Delta Lloyd Bank S.A., vous risquez de ne pas percevoir les sommes auxquelles vous auriez droit et de perdre le capital que vous avez investi ou une partie de celui-ci.
- Vous êtes par ailleurs soumis à un risque de crédit complémentaire sur Société Générale au titre du swap. La faillite ou le défaut de paiement de Société Générale est ainsi susceptible d'affecter, le cas échéant, le remboursement du capital complémentaire (montant variable de maximum 25%) ainsi que la plus-value potentielle payable à l'échéance. Pour plus d'informations, consultez le paragraphe 'Double risque de crédit et impacts' en page 6 ainsi que les 'caractéristiques techniques' de CODEIS Securities S.A. en page 8.

<sup>1</sup> Plus-value brute soumise au précompte mobilier de 25% (sauf modification légale).

<sup>2</sup> Frais d'entrée de 2% maximum.

<sup>3</sup> CODEIS Securities S.A. est une société de droit luxembourgeois – voir en page 8 pour plus d'informations.

# Pourquoi l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> (Price Return) ?

Delta Lloyd CODEIS Securities S.A. (LU)

Eurostoxx Privilege est un investissement dont la performance à l'échéance est liée à l'évolution de l'indice de référence des marchés des actions de la zone euro, l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> (Price Return).

L'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> (Price Return), dividendes non réinvestis, est composé des 50 principales sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière ainsi que du nombre de titres disponibles sur le marché. Cet indice a donc pour objectif de refléter la tendance globale des valeurs *blue chips* de la Zone Euro et s'est imposé comme la référence des marchés actions européens.

**Evolution de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> (Price Return) depuis son lancement (Ticker Bloomberg : SX5E Index)**

L'indice a été officiellement lancé le 26 février 1998 mais a été calculé à partir d'une valeur initiale de 1000 points à la date du 31 décembre 1991.



Source : Bloomberg du 05/06/1987 au 05/06/2014.

Les investisseurs peuvent consulter l'évolution et la composition de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> (Price Return) à l'adresse suivante : <http://www.stoxx.com/indices/>

LES DONNEES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSES ET/OU SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSES ONT TRAIT OU SE REFERENT A DES PERIODES PASSES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE EGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNEES HISTORIQUES DE MARCHE. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, ni Société Générale, ni Delta Lloyd Bank S.A., ni CODEIS Securities S.A. n'assument de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

# Un placement dont le rendement est lié à l'indice de référence des marchés des actions européennes

D'une durée de 7 ans, Delta Lloyd CODEIS Securities S.A. (LU) Eurostoxx Privilege vous donne droit à :

1. Un accès à l'indice de référence des marchés des actions de la zone euro, l'Euro Stoxx 50® (Price Return).
2. Une plus-value brute<sup>2</sup> éventuelle et unique à l'échéance équivalant à 150% de la hausse potentielle de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return) dans la limite de maximum +65%<sup>2</sup>.
3. Un remboursement à l'échéance d'au moins 75% du capital investi (hors frais<sup>1</sup>), sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'Emetteur CODEIS Securities S.A. et/ou de Delta Lloyd Bank S.A. Dans le pire des scénarios, vous pouvez subir une perte sur votre capital investi de maximum 25% (hors frais<sup>1</sup>).

## Remboursement à l'échéance

A l'échéance des 7 ans, nous distinguons 2 cas.

**Si la performance de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return) depuis le lancement de Delta Lloyd CODEIS Securities S.A. (LU) Eurostoxx Privilege est négative :**

- Vous avez droit au minimum au remboursement de 75% de votre capital initialement investi (hors frais<sup>1</sup>), soit 100% du capital investi moins la performance de l'indice, la perte maximum étant limitée à 25% (hors frais<sup>1</sup>).

**Si la performance de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return) depuis le lancement de Delta Lloyd CODEIS Securities S.A. (LU) Eurostoxx Privilege est positive :**

- vous avez droit au remboursement de l'intégralité du capital initialement investi (hors frais<sup>1</sup>) ET à une plus-value<sup>2</sup> égale à 150% de la performance positive de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return) retenue à maximum +65%. Ainsi, si la performance de l'indice à l'échéance est supérieure ou égale à +43,3%, la performance retenue sera égale à +65%<sup>2</sup>.

**Si la performance de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return) depuis le lancement de Delta Lloyd CODEIS Securities S.A. (LU) Eurostoxx Privilege est nulle :**

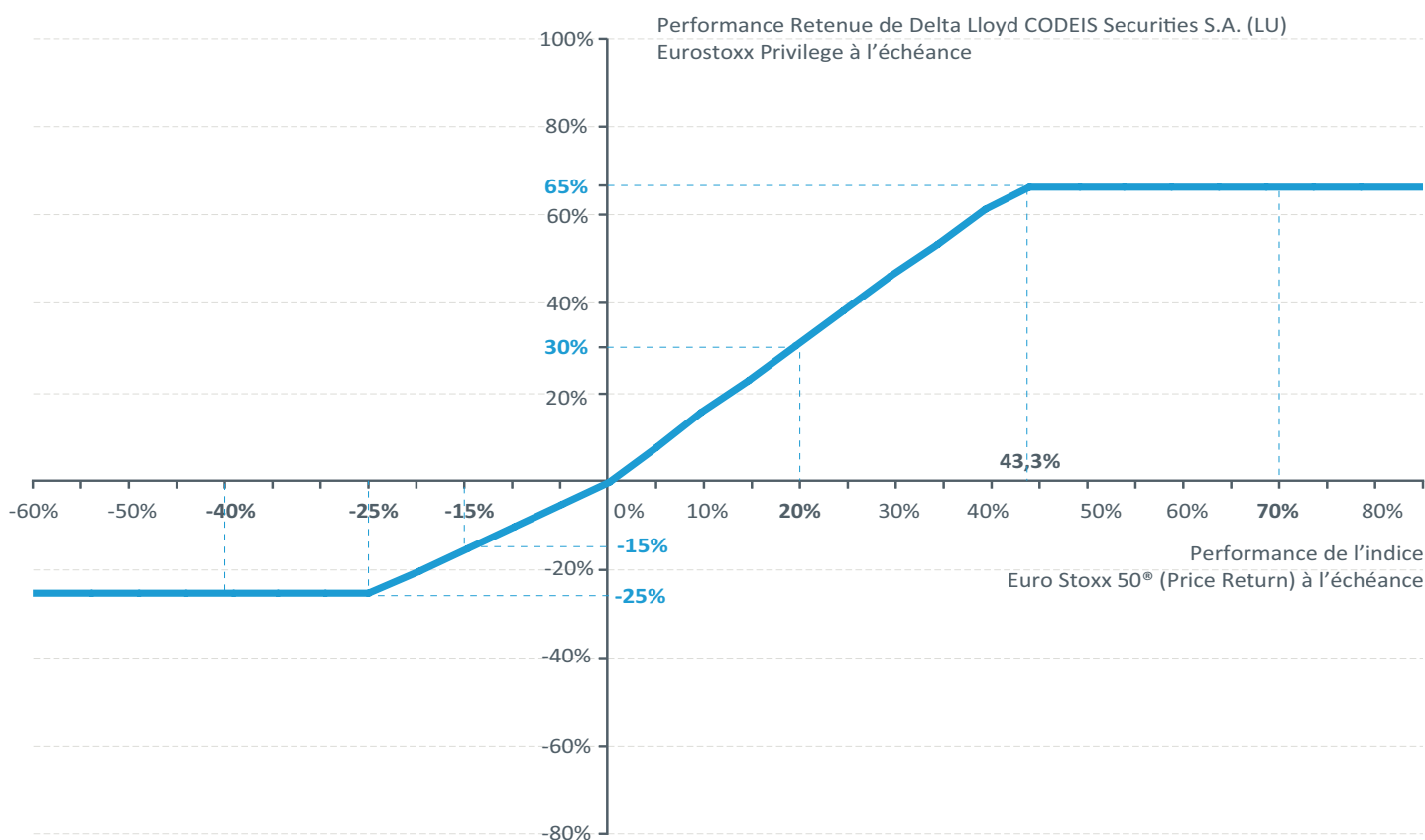
- vous avez droit au remboursement de l'intégralité du capital initialement investi.

Performance de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return)	Remboursement à l'échéance
< 0	Perte en capital : 100% du capital initial + 100% de la performance de l'indice (max. -25%)
= 0	100% du capital initial
> 0	100% du capital initial + 150% de la performance de l'indice (max. +65%)

<sup>1</sup> Frais d'entrée de 2% maximum.

<sup>2</sup> Plus-value brute soumise au précompte mobilier de 25% (sauf modification légale).

## Illustration du mécanisme de calcul de la performance retenue de Delta Lloyd CODEIS Securities S.A. (LU) Eurostoxx Privilege à l'échéance (hors frais<sup>1</sup>).



### Illustrations fictives

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Delta Lloyd Bank S.A. ni une garantie quant à la plus-value effectivement distribuée ou au complément de capital.

Dans l'hypothèse d'une faillite ou d'un défaut de paiement de Delta Lloyd Bank S.A., de Société Générale et/ou de l'Emetteur CODEIS Securities S.A., l'investisseur pourra se voir rembourser un montant inférieur à son capital initial, ce montant pouvant même être nul.

Observation de la performance de l'indice à l'échéance	Performance très faible		Performance faible		Performance médiane		Performance élevée	
	Performance finale de l'indice	Performance retenue de l'indice	Performance finale de l'indice	Performance retenue de l'indice	Performance finale de l'indice	Performance retenue de l'indice	Performance finale de l'indice	Performance retenue de l'indice
20 septembre 2021	-40,00%	-25,00%	-15,00%	-15,00%	20,00%	30,00%	45,00%	65,00%
Remboursement à l'échéance	100,00% - 25,00% <sup>2</sup>		100,00% - 15,00% <sup>2</sup>		100,00% + 30,00% <sup>2</sup>		100,00% + 65,00% <sup>2</sup>	
Rendement Annuel Actuariel brut (frais maximum inclus <sup>1</sup> )	-4,28% <sup>2</sup>		-2,56% <sup>2</sup>		3,51% <sup>2</sup>		7,08% <sup>2</sup>	

<sup>1</sup> Frais d'entrée de 2% maximum.

<sup>2</sup> Plus-value brute soumise au précompte mobilier de 25% (sauf modification légale).

# Principaux risques de Delta Lloyd CODEIS Securities S.A. (LU) Eurostoxx Privilege

## Risque de perte en capital

Si la performance de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> depuis le lancement de Delta Lloyd CODEIS Securities S.A. (LU) Eurostoxx Privilege est négative, aucune plus-value ne sera versée et le montant remboursé à l'échéance sera inférieur au capital initialement investi. Vous subissez dans ce cas une perte sur votre capital de maximum 25%.

## Double risque de crédit et impacts

Dans le cadre de cette émission effectuée par CODEIS Securities S.A., la majeure partie des fonds issus de la commercialisation des instruments dérivés est mise en dépôt auprès de Delta Lloyd Bank S.A. en vue de permettre le remboursement de 75% du capital investi à l'échéance, ce qui vous expose à un risque de crédit sur Delta Lloyd Bank S.A. en plus du risque de défaut de l'Émetteur CODEIS Securities S.A. En cas de défaut de l'un ou de l'autre (par exemple faillite), vous risquez de perdre l'intégralité ou une partie de votre investissement initial. Un changement de la perception du risque de crédit de Delta Lloyd Bank S.A. peut faire varier le cours de l'instrument dérivé au fil du temps. Plus l'échéance est éloignée, plus l'impact potentiel est important.

La plus-value potentielle de cet investissement à l'échéance (liée à la performance de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> (Price Return)), et l'éventuel complément de remboursement de capital de 25% maximum au-delà des sommes remboursées par

le dépôt, sont obtenus grâce à un contrat de swap (contrat d'échange financier offrant le moteur de performance) conclu entre CODEIS Securities S.A. et Société Générale. Vous supportez donc en complément un risque de crédit sur Société Générale pour le droit au versement à l'échéance de la plus-value potentielle de l'investissement, et du complément de remboursement du capital.

La survenance d'une faillite ou d'un défaut de paiement de Société Générale au titre du swap ne constituera pas un cas de remboursement par anticipation des instruments dérivés, mais sera néanmoins, le cas échéant, un événement de nature à modifier la plus-value et le restant du capital dus à la date d'échéance prévue. Dans un tel contexte, et dans l'hypothèse complémentaire où Delta Lloyd Bank S.A. ne fait pas défaut, vous aurez alors droit au remboursement de 75% du capital investi (hors frais<sup>1</sup>). Pourront s'y ajouter les sommes recouvrées relatives à la créance que CODEIS Securities S.A. possède sur Société Générale (ce montant pouvant être nul). Ce versement exceptionnel pourra intervenir en une ou plusieurs fois, jusqu'à deux ans après la date d'échéance prévue (dans le cas où la date d'échéance prévue devrait être étendue).

En raison du caractère multi-série du compartiment dédié à Delta Lloyd Bank S.A., la survenance d'un cas d'exigibilité anticipée pour une série d'instruments dérivés émise au sein de ce compartiment entraînera l'exigibilité anticipée<sup>2</sup>, et en conséquence le remboursement par anticipation, de l'ensemble des séries d'instruments dérivés encore en vie émis par le compartiment. Selon le montant effectivement remboursé, vous risquez une perte en capital.

<sup>1</sup> Frais d'entrée de 2% maximum.

<sup>2</sup> Veuillez vous référer aux caractéristiques techniques de la page 8 pour le détail de l'exigibilité anticipée.

## Risque de rendement

Delta Lloyd CODEIS Securities S.A. (LU) Eurostoxx Privilege n'offre pas de rendement fixe à l'échéance. Si la performance de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return) depuis l'origine est nulle ou négative, vous ne réaliserez pas de rendement positif. Par ailleurs, la performance de l'indice versée en cas de hausse de l'indice à l'échéance est retenue à maximum +65%, même si la performance est supérieure.

## Risque de fluctuation du prix

Vous devez être conscient que le cours de Delta Lloyd CODEIS Securities S.A. (LU) Eurostoxx Privilege peut, pendant la durée de vie de ce dernier, être inférieur au prix d'émission. En cas de vente anticipée, vous pouvez alors subir une perte en capital. D'ici à l'échéance, le cours de Delta Lloyd CODEIS Securities S.A. (LU) Eurostoxx Privilege pourra connaître une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché et plus particulièrement de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return), des taux d'intérêt et de la perception du risque de crédit de Delta Lloyd Bank S.A. Le droit au remboursement de minimum 75% du capital investi (hors frais<sup>1</sup>) ne vaut qu'à l'échéance.

## Risque de liquidité

Les instruments dérivés ne seront pas cotés sur un marché. Pour les investisseurs souhaitant revendre leurs instruments dérivés avant la date d'échéance, Société Générale assurera une certaine liquidité quotidienne dans des conditions normales de marché (avec une fourchette achat/vente de 1%), dont l'appréciation revient à Société Générale. Cette liquidité pourra par ailleurs être altérée ou suspendue temporairement, sans préavis, à la discrétion de Société Générale. L'investisseur pourrait donc être dans l'impossibilité de revendre ses instruments dérivés avant l'échéance. La revente à Société Générale se fera à un prix déterminé par cette dernière en fonction des paramètres de marché. Delta Lloyd Bank s'engage à publier au moins trimestriellement la valeur du produit (dans des conditions normales, cette valeur est publiée chaque jour ouvrable bancaire).

# Caractéristiques techniques

## **Zoom sur l'Emetteur CODEIS Securities S.A., société de droit luxembourgeois**

Le support d'information relatif à Delta Lloyd CODEIS Securities S.A. (LU) Eurostoxx Privilege est le Drawdown Prospectus daté du 31 juillet 2014 ('Issue of up to EUR 50,000,000 Series 6/14.09/A0049 Notes due 27 September 2021 linked to the Euro Stoxx 50 Index').

CODEIS Securities S.A. est une société de titrisation dont les statuts permettent la création d'un ou plusieurs compartiments ségrégués. L'objet de CODEIS Securities S.A. est l'émission de titres sécurisés par des actifs distincts détenus par ces compartiments.

Delta Lloyd CODEIS Securities S.A. (LU) Eurostoxx Privilege sera émis dans le cadre d'un compartiment multiséries dédié à Delta Lloyd et utilisé pour l'émission de plusieurs séries de titres de créance. Les investisseurs potentiels dans ces titres de créance auront un recours limité aux actifs détenus par ce compartiment. Ainsi, en cas de défaut de CODEIS Securities S.A. au titre d'un compartiment, les créanciers dudit compartiment pourront saisir les seuls actifs de ce compartiment mais n'auront aucun recours sur les actifs des autres compartiments de l'Emetteur. Cela permet de protéger l'investisseur eu égard à la mise en liquidation de tout autre compartiment.

Dans le cadre de la présente émission, CODEIS Securities S.A. place chez Delta Lloyd Bank S.A., au titre d'un dépôt, une majeure partie des sommes issues de la commercialisation des titres, permettant d'assurer le remboursement de 75% du capital (en l'absence des risques de défaut de Delta Lloyd Bank S.A. et/ou de l'Emetteur). Le solde est utilisé pour financer le swap (contrat d'échange financier offrant le moteur de performance) entre CODEIS Securities S.A. et Société Générale, en vue de donner droit, en plus de

l'éventuel complément de capital de 25% maximum au-delà des sommes remboursées par le dépôt, à la plus-value potentielle liée à l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return) à l'échéance. Le(s) dépôt(s) auprès de Delta Lloyd Bank S.A. et le(s) swap(s) de performance constituent les seuls actifs du compartiment.

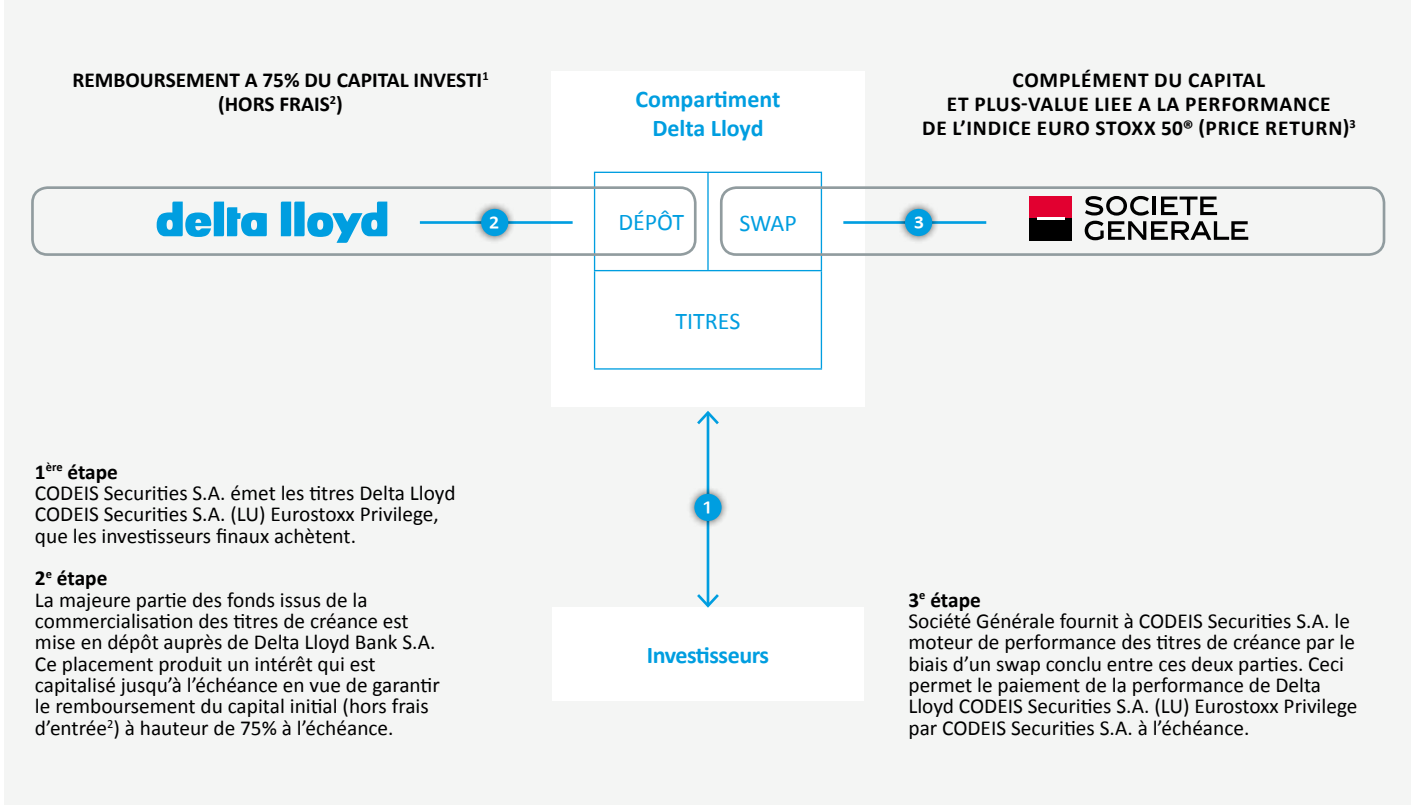
Ces titres de créance sont sécurisés par le droit de créance que détient CODEIS Securities S.A. sur Delta Lloyd Bank S.A. au titre de la restitution des sommes placées en dépôt. En cas de défaut de CODEIS Securities S.A., un Trustee indépendant représentant les investisseurs et agissant dans leur intérêt procédera à la restitution du dépôt afin de permettre le remboursement anticipé des titres de créance. Dès lors, le montant remboursé à chaque investisseur sera déterminé sur la base des montants recouverts par le Trustee.

Par ailleurs, il existe d'autres événements pouvant conduire à un remboursement anticipé des titres de créance tels que, sans que cette liste soit exhaustive, la résiliation du contrat de dépôt (pouvant être consécutive entre autres à une déclaration de situation de cessation de paiement affectant Delta Lloyd Bank S.A. ou une violation de ses obligations en vertu du contrat de dépôt) ou l'adoption d'une mesure fiscale défavorable ou d'une réglementation rendant le maintien de l'émission impossible. L'Emetteur pourra alors initier le remboursement anticipé des titres et exiger le remboursement du dépôt effectué chez Delta Lloyd Bank S.A. Le montant remboursé à chaque investisseur sera déterminé sur la base des montants recouverts.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le montant remboursé pourra être substantiellement inférieur à la valeur nominale des titres de créance. Pour plus de détails, se référer au Drawdown Prospectus.



## Composition d'une note émise par CODEIS Securities S.A.



<sup>1</sup> Sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de CODEIS Securities S.A. et/ou Delta Lloyd Bank S.A.

<sup>2</sup> Frais d'entrée de maximum 2%.

<sup>3</sup> Sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de CODEIS Securities S.A. et/ou Société Générale.

## Principales caractéristiques financières

<b>Nom</b>	Delta Lloyd CODEIS Securities S.A. (LU) Eurostoxx Privilege
<b>Code ISIN</b>	XS1066225662
<b>Prix d'émission</b>	100%
<b>Frais et commissions</b>	<p>Frais d'entrée au-dessus du prix d'émission payables à Delta Lloyd Bank S.A.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- &lt; 25 000 EUR : 2,00%</li> <li>- 25 000 – 49 000 EUR : 1,75%</li> <li>- 50 000 – 74 000 EUR : 1,50%</li> <li>- ≥ 75 000 EUR : 1,25%</li> </ul> <p><b>Commission de distribution et de partenariat</b> Société Générale paiera à Delta Lloyd Bank S.A., en tant que distributeur, une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des titres) pouvant aller jusqu'à 1,00% par an du montant des titres effectivement placé. Du fait d'un accord de partenariat existant entre Delta Lloyd Bank S.A. et Société Générale, cette dernière paiera également à Delta Lloyd une participation aux frais marketing supportés par Delta Lloyd Bank S.A. (pouvant aller jusqu'à 500 000 EUR par année), ainsi qu'une commission de partenariat annuelle de maximum 0,20% sur le portefeuille total en fin d'année des titres structurés par Société Générale et distribués dans le réseau de Delta Lloyd Bank (ou, s'il s'agit d'un montant plus élevé, jusqu'à 2,50% sur la production annuelle réalisée par Delta Lloyd Bank). Eu égard à cet accord de partenariat, cette participation aux frais marketing ainsi que la commission de partenariat sont dues uniquement si, et tant que Delta Lloyd, pour son offre de produits structurés, ne propose que des titres structurés par Société Générale. Les frais de distribution et tous les autres frais éventuels facturés par l'Emetteur pour la structuration et le lancement de Delta Lloyd CODEIS Securities S.A. (LU) Eurostoxx Privilege sont déjà inclus dans le prix d'émission.</p>
<b>Emetteur</b>	CODEIS Securities S.A., société de droit luxembourgeois (voir description page 8)
<b>Distributeur</b>	Delta Lloyd Bank S.A.
<b>Devise</b>	EUR
<b>Coupure</b>	1 000 EUR
<b>Période de commercialisation</b>	Du 5 août 2014 au 12 septembre 2014 inclus
<b>Date d'émission</b>	19 septembre 2014
<b>Date d'échéance</b>	27 septembre 2021
<b>Date de constatation initiale</b>	19 septembre 2014
<b>Date de constatation finale</b>	20 septembre 2021
<b>Sous-jacent</b>	Indice Euro Stoxx 50® (Ticker Bloomberg : SX5E Index)
<b>Profil d'investisseur</b>	<p>Uniquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre de l'approche classique de détermination des profils d'investisseur : les investisseurs dont les profils d'investisseur permettent un investissement à long terme tels que 'Conservative Long Term', 'Balanced Long Term', 'Growth Long Term' et 'Full Equity Long Term', cet investissement à risque étant considéré comme un produit de type 'equity'.</li> <li>- Dans le cadre de la nouvelle approche de détermination des profils d'investisseur : les investisseurs qui ont un objectif d'investissement de 7 ans ou plus et une stratégie d'investissement 'Conservative', 'Balanced', 'Growth' ou 'Full Equity', cet investissement étant considéré comme un produit de croissance de type 75% 'bond' / 25% 'equity'.</li> </ul> <p>En outre, le portefeuille mobilier de l'investisseur, suite à la souscription de cet investissement complexe à capital non protégé, doit correspondre à la composition du profil d'investisseur concerné.</p> <p>Vous trouverez plus d'informations sur ces profils d'investisseur auprès de votre agence Delta Lloyd Bank.</p> <p>Delta Lloyd Bank vous recommande d'investir dans ce produit seulement si vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et notamment, si vous comprenez quels risques y sont liés. Delta Lloyd Bank devra établir si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisante de celui-ci. Dans le cas où le produit ne serait pas approprié pour vous, Delta Lloyd Bank doit vous en avertir. Si la banque vous recommande ce produit dans le cadre d'un conseil en investissement, elle devra évaluer que ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et expérience dans ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière. En outre, Delta Lloyd Bank s'engage à avertir les investisseurs en cas de modification significative du profil de risque du produit.</p>
<b>Fiscalité</b>	<p>Sauf modifications légales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Précompte mobilier : 25% (2014).</li> <li>- Taxe sur Opérations de Bourse (TOB) : aucune sur le marché primaire et 0,09% (max. 650 EUR) sur le marché secondaire.</li> </ul> <p>Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Il est susceptible d'être modifié ultérieurement.</p>
<b>Revente avant l'échéance</b>	<p>Les titres de créance ne seront pas cotés sur un marché. Pour les investisseurs souhaitant revendre leurs titres avant la date d'échéance, Société Générale assurera une certaine liquidité quotidienne dans des conditions normales de marché (avec une fourchette achat/vente de 1%), dont l'appréciation revient à Société Générale. Cette liquidité pourra par ailleurs être altérée ou suspendue temporairement, sans préavis, à la discrétion de Société Générale. L'investisseur pourrait donc être dans l'impossibilité de revendre ses titres avant l'échéance. La revente à Société Générale se fera à un prix déterminé par cette dernière en fonction des paramètres de marché. Delta Lloyd Bank s'engage à publier au moins trimestriellement la valeur du produit (dans des conditions normales, cette valeur est publiée chaque jour ouvrable bancaire).</p>
<b>Documentation</b>	<p>Le présent document est à caractère commercial et non à caractère réglementaire. Avant toute souscription, les investisseurs sont invités à se procurer et à lire attentivement le Drawdown Prospectus dédié à cette émission, daté du 31 juillet 2014 ('Issue of up to EUR 50,000,000 Series 6/14.09/A0049 Notes due 27 September 2021 linked to the Euro Stoxx 50 Index') et approuvé par la CSSF (le 'Drawdown Prospectus'). Les investisseurs sont invités à lire l'intégralité du Drawdown Prospectus et notamment à se reporter à la rubrique 'Risk Factors' de ce Drawdown Prospectus. Les principales caractéristiques de Delta Lloyd CODEIS Securities S.A. (LU) Eurostoxx Privilege, émises par CODEIS Securities S.A, exposées dans cette brochure n'en sont qu'un résumé. Le Drawdown Prospectus est disponible gratuitement dans toutes les agences Delta Lloyd Bank S.A. et sur <a href="http://deltalloydbank.be">deltalloydbank.be</a>.</p>

## Avis important

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à consulter leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

CODEIS Securities S.A. ('CODEIS') est l'Emetteur du produit. Société Générale sera la contrepartie de CODEIS au titre d'une opération de couverture, opération qui fait partie des actifs du compartiment de CODEIS adossés au produit et elle agira également en tant que Gestionnaire des Actifs du Compartiment et comme Agent de Calcul. L'attention des investisseurs est attirée sur l'intervention de Société Générale en tant que contrepartie de CODEIS, de Gestionnaire des Actifs du Compartiment et d'Agent de Calcul (tel que ces termes sont définis dans le Drawdown Prospectus du produit) et aux potentiels conflits d'intérêts pouvant en résulter. Nous attirons votre attention sur le fait que certaines filiales du groupe Société Générale participent par ailleurs au bon fonctionnement de l'Emetteur CODEIS Securities S.A. Les paiements faits par CODEIS au titre du produit proviennent des paiements reçus par CODEIS au titre des actifs détenus par le compartiment de CODEIS qui participe à l'émission du produit. Les investisseurs doivent être informés du fait que ces paiements ne se feront uniquement que si les flux de trésorerie générés par ces actifs sont suffisants pour couvrir ces obligations de paiements. En particulier, tout événement tel qu'un défaut de paiement, un report de paiement ou un événement de nature fiscale concernant l'un des actifs du compartiment de CODEIS participant à l'émission du produit peut déclencher le défaut de paiement de CODEIS sur le produit et/ou le remboursement anticipé du produit. En cas de liquidation du compartiment de CODEIS, les investisseurs dans le produit ont un recours limité aux actifs du compartiment lié au produit. Après que ces actifs aient été liquidés et les produits distribués selon l'ordre de priorité décrit dans le Drawdown Prospectus, les investisseurs ne sont pas autorisés à intenter d'autres recours contre CODEIS pour recouvrer toute somme, y compris une demande de mise en liquidation judiciaire, et aucun montant supplémentaire ne sera dû par CODEIS au titre du produit.

**Facteurs de risque :** les investisseurs doivent se reporter au Drawdown Prospectus avant tout investissement dans le produit. Société Générale recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique 'facteurs de risques' du Drawdown Prospectus du produit.

**Protection partielle du capital :** Nonobstant le fait que la formule de paiement ou de remboursement du produit comporte une protection partielle du capital, (i) une telle protection ne vaut qu'à la date d'échéance et (ii) l'investisseur est exposé au risque de crédit et à la performance des actifs collatéralisés. Avant la date d'échéance, le prix ou la valeur du produit peut être inférieur au niveau de cette protection du capital et l'investisseur peut perdre tout ou partie du montant investi si le produit est vendu avant la date d'échéance. A la date d'échéance, la valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant initialement investi et, dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

**Evènements exceptionnels affectant les sous-jacents (ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée) :** afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, (ii) le remboursement anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

**Restrictions générales de vente :** il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit. Vous trouverez plus d'informations sur les profils d'investisseur auprès de votre agence Delta Lloyd Bank.

**Informations sur les commissions :** si, conformément à la législation et la réglementation applicables, une personne (la 'Personne Intéressée') est tenue d'informer les investisseurs potentiels du produit de toute rémunération ou commission que Société Générale ou CODEIS paye à ou reçoit de cette Personne Intéressée, cette dernière sera seule responsable du respect des obligations légales et réglementaires en la matière.

**Agrément :** Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution dont le siège social est situé au 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris.

**Performances sur la base de performances brutes :** les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances, impôts ou autres charges supportées par l'investisseur.

**Rachat par Société Générale ou dénouement anticipé du produit :** seule Société Générale s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le produit. Société Générale s'est expressément engagée à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le produit en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du produit (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Société Générale peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du produit) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de déblocement de la position de Société Générale liés à ce rachat. Société Générale et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au produit ou sur tout investissement dans le produit.

**Restrictions permanentes de vente aux Etats-Unis d'Amérique :** LES TITRES DECRITS AUX PRESENTES QUI SONT DESIGNES COMME DES TITRES AVEC RESTRICTION PERMANENTE NE PEUVENT A AUCUN MOMENT, ETRE LA PROPRIETE LEGALE OU EFFECTIVE D'UNE 'U.S. PERSON' (AU SENS DEFINI DANS LA REGULATION S) ET PAR VOIE DE CONSEQUENCE, SONT OFFERTS ET VENDUS HORS DES ETATS-UNIS A DES PERSONNES QUI NE SONT PAS DES RESSORTISSANTS DES ETATS-UNIS, SUR LE FONDEMENT DE LA REGULATION S.

**Avertissement relatif à l'Indice :** l'indice mentionné dans le présent document (l' 'Indice') n'est ni parrainé, ni approuvé ni vendu par Société Générale. Société Générale n'assumera aucune responsabilité à ce titre. L'indice Eurostoxx 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (Les 'Concédants'), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs ou les titres financiers ou les options ou toute autre appellation technique basées sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice.

**Traitement fiscal attendu :** le bénéfice des avantages ou traitements fiscaux décrits dans ce document dépend de la situation fiscale propre à chaque investisseur, du pays à partir duquel il investit ainsi que des dispositions légales applicables. Ce traitement fiscal est susceptible de modifications à tout moment. Nous conseillons aux investisseurs qui souhaitent obtenir des informations complémentaires sur leur situation fiscale de s'adresser à leur conseiller fiscal.

**Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes :** l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, ni Société Générale, ni Delta Lloyd Bank S.A., ni CODEIS n'assument de responsabilité à cet égard.

**Données de marché :** les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

